

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 1^{er} février 2013 portant nomination à la Commission nationale d'agrément des associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique

NOR : AFSP1330024A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 1114-1 et R. 1114-1 à R. 1114-16 ;
Vu l'arrêté du 23 décembre 2010 portant nomination à la Commission nationale d'agrément,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre de la Commission nationale d'agrément susvisée :

Au titre de la Cour de cassation

M. Claude GRELLIER, conseiller, en remplacement de Mme Frédérique DREIFUS-NETTER, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 1^{er} février 2013.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
J.-Y. GRALL